

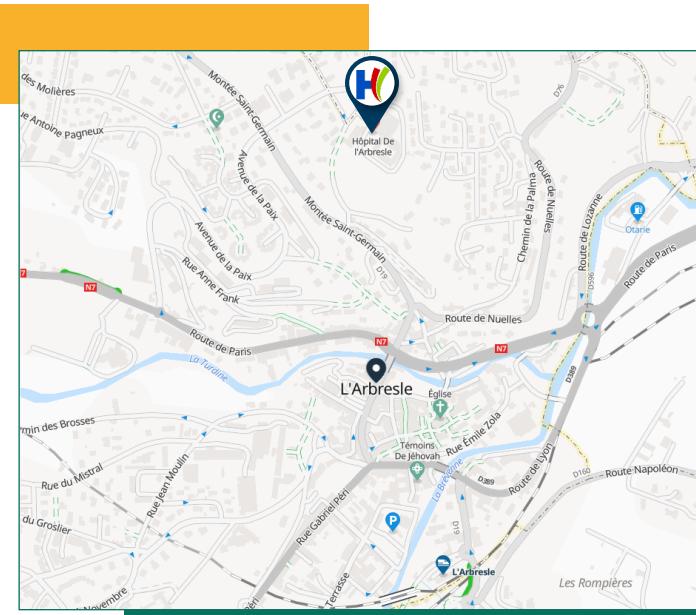
Nous contacter

Pensez à apporter :

- Vos carte d'identité, carte vitale, carte de mutuelle
- Vos ordonnances en cours et votre traitement pour la journée
- Les imageries médicales récentes en votre possession (radiographies, IRM, scanners, etc.)
- Les compte-rendus de consultations et d'hospitalisations récentes
- Vos lunettes de vue
- Vos prothèses auditives
- Vos appareils dentaires
- Vos aides à la marche (canne, déambulateur...)
- Vos derniers résultats de prise de sang
- Merci de venir avec des chaussures adaptées (fermées)



Hôpital de L'Arbresle
206 chemin du Ravatel
69210 L'Arbresle
04 74 01 95 55 (ligne directe)
secretariathdjgeria-arbresle@groupesos.mssante.fr



Comment venir?



En voiture

- Par l'autoroute A89 entre Lyon et Clermont-Ferrand, prendre la sortie n°36
- Par la RN7 entre Lyon et Roanne



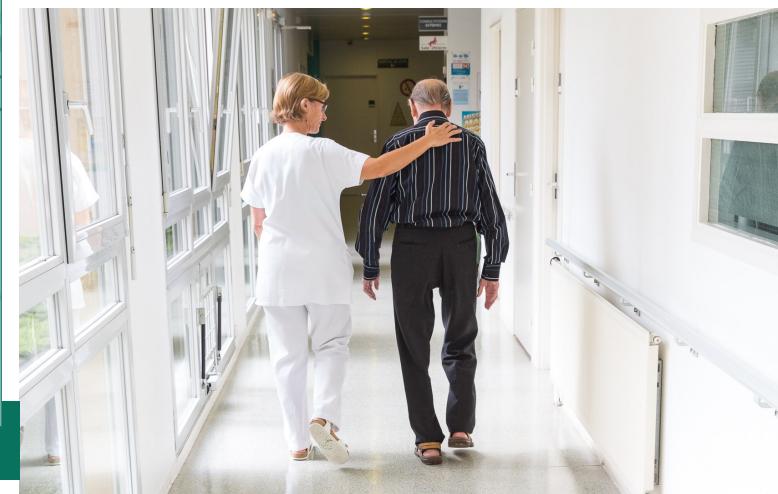
En bus

- Prendre la ligne 285 « Savigny-Sarcey », et descendre à l'arrêt *Hôpital L'Arbresle*
- Ligne TER Lyon St Paul - Sain Bel (n°22)
- Ligne TER Lyon - Roanne (n°24)
- Descendre à la gare de L'Arbresle ; l'Hôpital est situé à environ 15 min à pied.



En train

**Hôpital de Jour
de médecine :**
**Evaluation de la fragilité
de la personne âgée**



**Responsable de l'Hôpital de Jour:
Docteur Sen-Brachet**

Présentation

L'hôpital de jour (HDJ) de médecine vous accueille pour faire un diagnostic complet sur votre état de santé en une seule venue (matin ou après-midi).

Lors de cette journée, différentes évaluations seront effectuées pour optimiser votre prise en charge en évaluant les éventuelles fragilités que vous présentez et en proposant un suivi et un traitement adapté aux pathologies présentées (troubles de l'équilibre, chutes, risque nutritionnel, maladies chroniques, troubles cognitifs et /ou psycho comportementaux).

Un compte rendu détaillé des différents examens et évaluations réalisés lors de cet HDJ sera adressé à votre médecin traitant et vous sera transmis.



DIP_DOC 053 – Version n°1 – Révision : 03/07/2025

Déroulement de la journée

- Si possible, il est préférable de vous faire accompagner par un proche.
- Début de la prise en charge : selon votre horaire de convocation à partir de 8h30 le matin ou 13h l'après-midi.
- À l'arrivée, vous serez accueilli(e) par la secrétaire médicale puis l'infirmier ou l'aide-soignant.
- Durant votre prise en charge, vous rencontrerez plusieurs intervenants qui effectueront les différentes évaluations selon les besoins identifiés et transmettront leur compte-rendu au médecin.
- Le médecin vous rencontrera ensuite pour vous donner des informations sur votre état de santé. Si besoin:
 - ◊ Il vous prescrira un traitement adapté et/ou des examens complémentaires, et/ou des aides humaines ou techniques,
 - ◊ Il vous proposera l'accès aux réseaux partenaires,
 - ◊ Il vous fixera un rendez-vous de suivi.

Les intervenants

Durant votre hospitalisation, selon les besoins identifiés, vous pourrez rencontrer :

- **Le médecin** qui réalisera un examen complet, évaluera vos pathologies et vos traitements en cours, réalisera les prescriptions nécessaires, et rédigera par la suite un compte-rendu destiné à votre médecin traitant.
- **L'aide-soignant** qui vous accueillera, vous expliquera le déroulement de la journée et vous accompagnera si nécessaire dans vos déplacements.
- **L'infirmier** qui réalisera les prises de constantes nécessaires, un ECG et distribuera vos éventuels médicaments.
- **Le kinésithérapeute ou le professeur d'Activité Physique Adaptée** qui fera un bilan locomoteur, évaluera s'il existe un risque de chute et préconisera une prise en charge Kinésithérapie libérale si besoin.
- **L'ergothérapeute** qui évaluera votre niveau d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne, pourra préconiser des aides techniques.
- **L'assistant social** qui évaluera les aides en place et les besoins pour un maintien à domicile optimal.
- **Le diététicien** qui évaluera l'état nutritionnel et donnera des conseils diététiques adaptés.
- **Le neuropsychologue** qui pourra réaliser un bilan neurocognitif.